

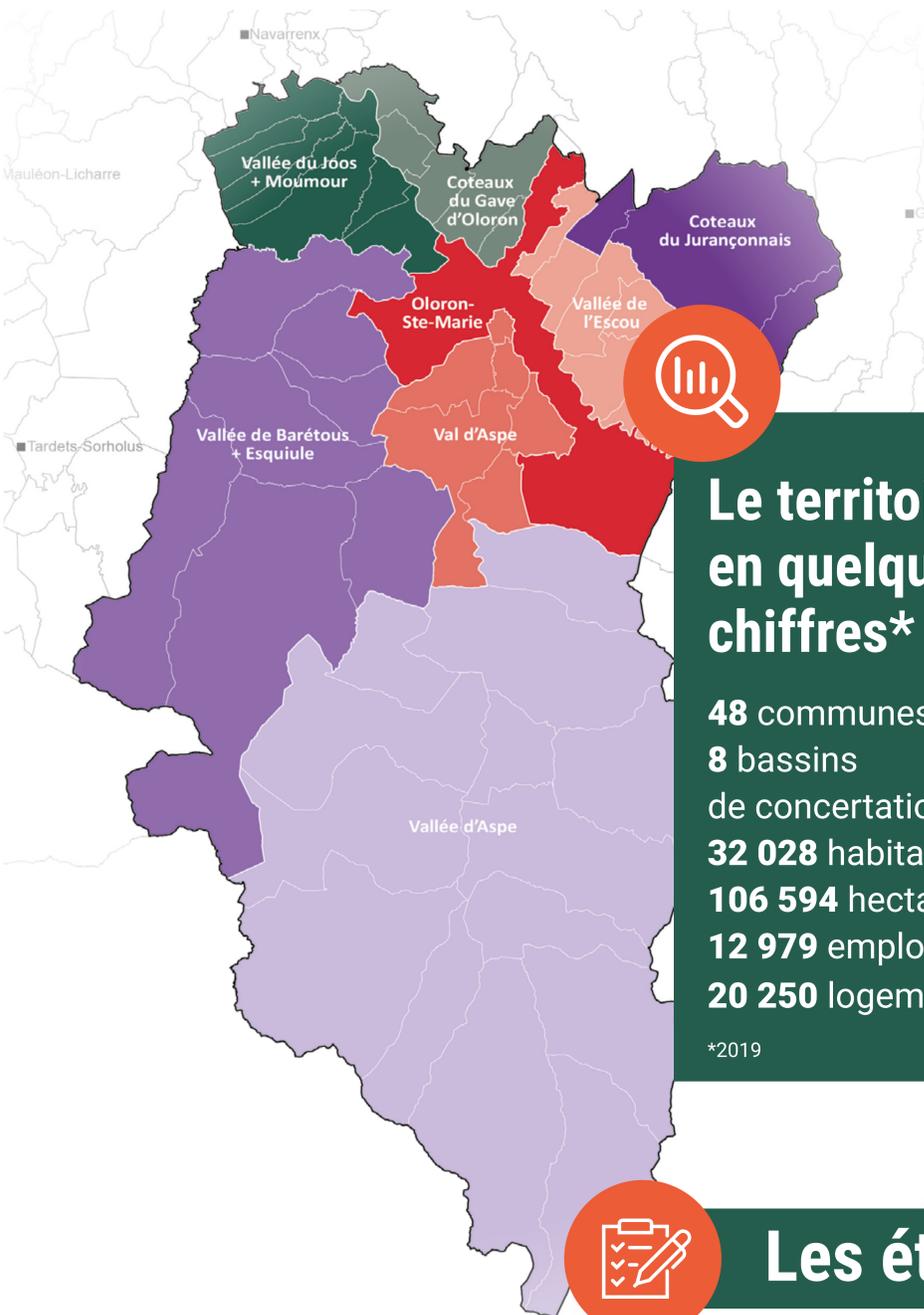
# Schéma de Cohérence Territoriale



## Le SCoT... c'est quoi ?

C'est un **document de planification** qui fixe les orientations générales du **développement du territoire** et de l'**organisation de l'espace** pour les 20 prochaines années. En cela, il correspond à une première **traduction réglementaire** du projet de territoire **EN DAVAN !** qui définira des principes et des choix d'aménagement et permettra aux 48 communes de mettre en cohérence leurs politiques dans plusieurs domaines tels que l'**urbanisme**, l'**habitat** ou encore l'**environnement**.

Les objectifs formulés dans le SCoT seront déclinés de manière opérationnelle dans le PLUi et dans les projets d'aménagement du territoire.



### Le territoire en quelques chiffres\*

48 communes  
8 bassins de concertation  
32 028 habitants  
106 594 hectares  
12 979 emplois  
20 250 logements

\*2019



## Une démarche co-construite

### Coordination technique

Pôle urbanisme  
Pôles de la CCHB  
AUDAP  
Partenaires extérieurs publics/privés

### Consultation et concertation

Personnes publiques et associées  
Acteurs du territoire  
Société civile  
Habitants et usagers

### Ateliers

Instance de **PROPOSITION**  
48 référents (1 par commune)

### COPIL

Instance de **PILOTAGE**  
Bureau communautaire  
+ 8 référents de bassin

### Conseil communautaire

Instance de **VALIDATION**  
74 élus communautaires



## Les étapes incontournables

### Diagnostic

Dresser un état des lieux du territoire pour mieux cerner les enjeux à prendre en compte.

### Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Définir une stratégie et des orientations d'aménagement à horizon 2040.

### Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Fixer des prescriptions et des recommandations pour mettre en œuvre la stratégie arrêtée.

### Consultation et enquête publique

Recueillir les avis des personnes publiques associées et les observations des citoyens.

### Approbation

Valider le contenu du SCoT en modifiant éventuellement certains points pour tenir compte des observations émises. Dès lors, le SCoT entre en vigueur.

### S'INFORMER

- Presse et magazines intercommunaux
- Site internet : [hautbearn.fr](http://hautbearn.fr)
- Panneaux de sensibilisation
- Dossier mis à disposition au Pôle Urba.

### S'EXPRIMER

- Permanences SCoT
- Réunions publiques
- Cahier de concertation (Pôle Urba.)
- Par mail : [concertation.scot@hautbearn.fr](mailto:concertation.scot@hautbearn.fr)

### CONTACTER

Pôle urbanisme  
9 rue Révol  
64400 Oloron Sainte-Marie  
Tél. 05 59 10 35 71  
Mail : [concertation.scot@hautbearn.fr](mailto:concertation.scot@hautbearn.fr)



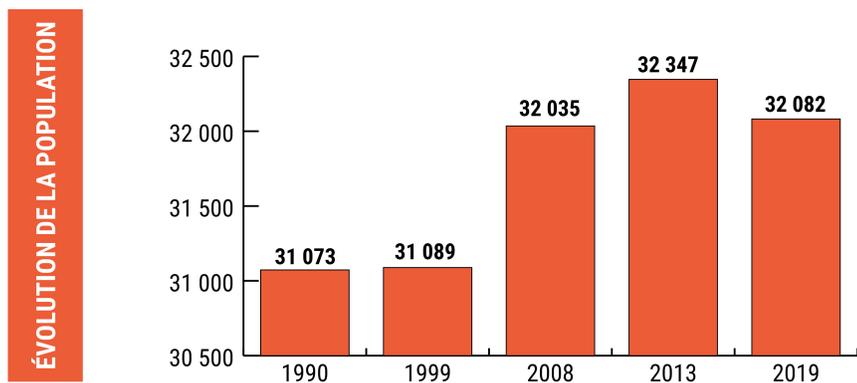
## La Communauté de Communes du Haut-Béarn aujourd'hui...

Étudier les évolutions récentes pour répondre aux enjeux de demain.

### Un vieillissement de la population qui s'accroît et une croissance démographique qui ralentit

**8 361 habitants ont 65 ans et + soit 26% de la population**

- **32 028** habitants en 2019
- **25 804** dans le piémont oloronais soit 80% de la population totale
- **3 621** dans la vallée de Barétous et **2 657** dans la vallée d'Aspe
- **15 255** dans l'agglomération principale (ville-centre et 1ère couronne) soit quasi 48%
- **10 594** à Oloron Sainte-Marie



#### Une dynamique démographique qui ralentit jusqu'à devenir négative aujourd'hui :

- + **1 002** habitants entre 1999 et 2008
- + **312** entre 2008 et 2013
- **265** habitants entre 2013 et 2019

### Une offre de logement sous tension entre parc vieillissant, progression des logements vacants en piémont et des résidences secondaires en vallées

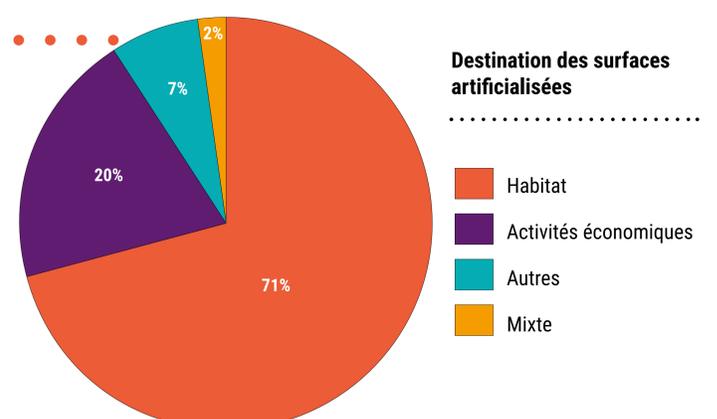


- **20 050 logements** dont 77% de maisons individuelles en 2019
- **3 300 résidences secondaires** (+427 en 10 ans) dont quasi dans les vallées d'Aspe et de Barétous
- **1 986 logements vacants** (453 en 10 ans) dont 80% dans le piémont
- + **184** logements/an entre 2008 et 2019 pour + **4 hab/an** entre 2009 et 2020
- Une offre de logements non diversifiée ne répondant pas aux besoins de parcours résidentiel et à l'évolution de la taille des ménages
- Un parc vieillissant et dégradé avec une grande précarité énergétique nécessitant d'être rénové et adapté

### Un rythme d'artificialisation des sols qui tend à diminuer

Une tendance à relativiser avec la perte d'habitants et les contraintes du territoire notamment dans le contexte montagnard

- 244 hectares urbanisés entre 2011 et 2021 dont :**
- **80%** d'espaces agricoles
  - **76%** se trouvent dans le piémont oloronais



## Un territoire accessible mais une desserte collective peu adaptée aux besoins des déplacements quotidiens

- Un usage de la voiture très majoritaire | **84% des déplacements domicile-travail** | favorisé par l'amélioration constante des infrastructures
- Une offre de transport en commun présente (ligne ferroviaire Pau-Bedous, lignes de bus régionales 551 et 552, réseaux de navettes) **mais peu adaptée aux besoins**
- Des solutions de **mobilités actives en cours de développement** en lien avec la sécurisation des axes
- La RN134, un particularisme impactant : **1 500 véhicules/jours dont 250 camions**



## Une offre commerciale complète voire saturée avec une tendance à la périphérisation des activités

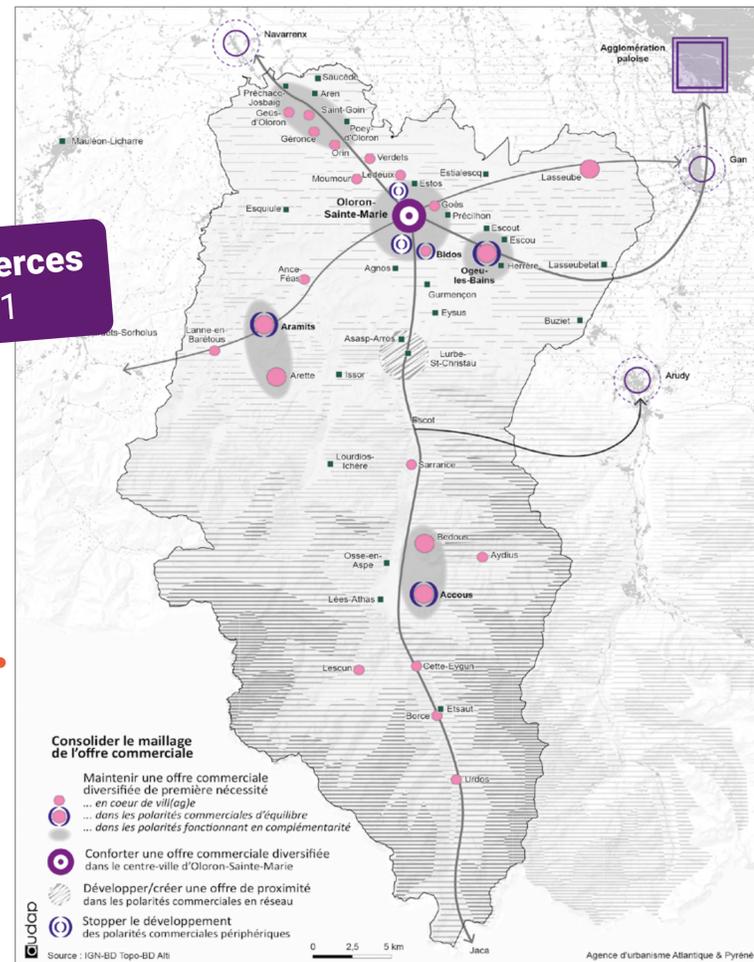
- Une extension du commerce en périphérie **au détriment du dynamisme commercial des centralités**
- Un développement des formes de commerce « non-traditionnelles » qui participent à la **valorisation des savoir-faire locaux** et répondent aux nouvelles pratiques

**966 commerces en 2021**

## Une bonne desserte en services et équipements

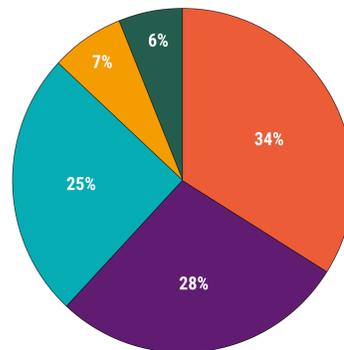
- Le piémont exerce un rôle structurant : **76% des services et équipement en 2021**
- Une **offre de santé fragile** qui tend à diminuer malgré **357 équipements dédiés**
- Un vieillissement de la population engendrant un **besoin dans les services à la personne**

**1 466 services et équipements**



## L'activité économique, un atout de taille

**12 850 actifs occupés pour 12 979 emplois en 2019 + 183 emplois en 10 ans**



Répartition des emplois par secteurs d'activité en 2019

- Administration publique, enseignement, santé et action sociale
- Commerce, transport et services divers
- Industrie
- Construction
- Agriculture

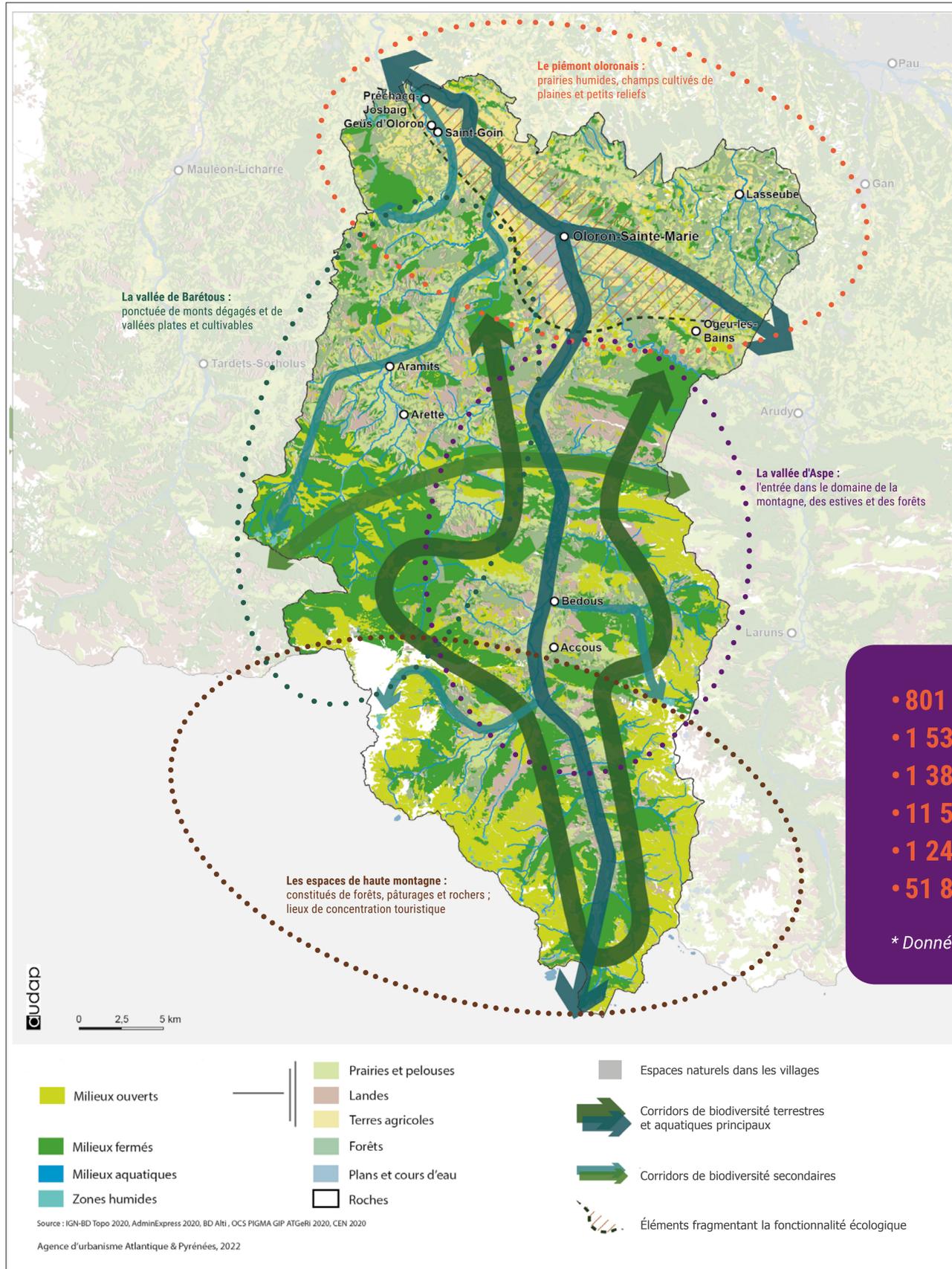
## L'agriculture, une activité structurante face à de nombreux enjeux

**802 emplois agricoles en 2019 en légère baisse**

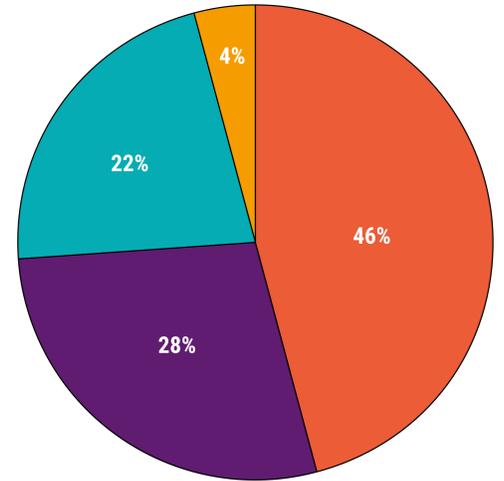
- **25 138 ha de surfaces agricoles utiles** (hors estives et landes) en 2020
- **771 exploitations agricoles** en 2020 avec une **perte de 155 exploitations en 10 ans**
- La taille des exploitations a augmenté de 27 ha/exp en 2010 à **32,6 ha en 2020**
- **Un territoire agricole sous pression** : urbanisation notamment dans le piémont, déclin des activités dans les vallées (enfrichement), valeur du foncier agricole en forte hausse, morcellement, ressource en eau, etc.



## Un territoire aux enjeux écologiques très fort



Répartition des surfaces en 2020



- Espaces forestiers
- Espaces naturels
- Espaces agricoles
- Urbains

- 801 km de cours d'eau\*
- 1 536 zones humides sur 960,2 ha
- 1 389 prairies sur 4 010 ha
- 11 515 ha de pelouses sèches
- 1 243 landes sèches sur 4 764 ha
- 51 891 ha de forêts

\* Données CEN 2019

## Un territoire riche d'identités issues de la diversité des paysages et des patrimoines

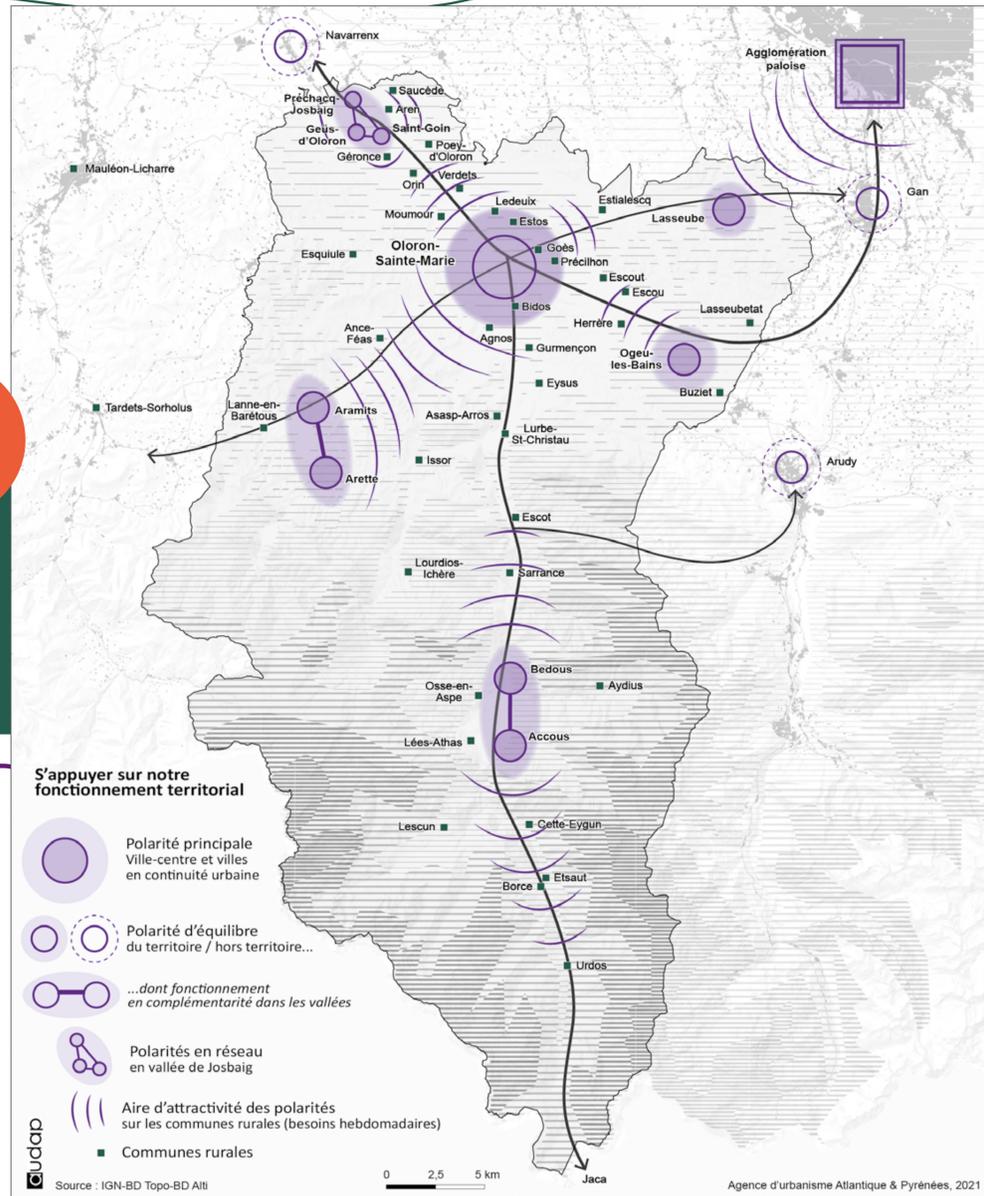


## Le **P**rojet d'**A**ménagement **S**tratégique



Amorcée à partir des enjeux issus du diagnostic territorial et d'autres démarches communautaires, l'écriture du **Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT** est le fruit de d'une **co-construction** entre élus, services et partenaires institutionnels en lien avec la gouvernance retenue. Il est par ailleurs bâti sur un scénario démographique ambitieux qui projette **l'accueil de 1 250 habitants supplémentaires d'ici à 20 ans**.

Fondées sur une vision d'ensemble du devenir de notre territoire à horizon 2040, les orientations stratégiques du PAS ont été débattues en Conseil communautaire en janvier 2022.



### AXE 1 | Revitaliser notre ville et nos villages, pour répondre aux défis contemporains et aux évolutions des modes de vie

#### 1- Organiser l'urbanisation pour un développement respectueux du cadre de vie

- Accompagner et programmer sur le long terme la réorganisation et la revitalisation de nos cœurs de vill(ag)es
- Limiter la pression foncière sur les espaces agricoles, naturels et forestiers
- Respecter la diversité des lieux, dans leurs formes bâties et les modes de vies associés
- Faire de la gestion des risques et des nuisances un axe majeur de réflexion des projets
- Agir sur la qualité de vie par le développement de services et d'équipements intergénérationnels et la dynamisation commerciale

#### 2- Conforter l'animation pour re vivre nos cœurs de vill(ag)es

- Donner aux espaces publics un rôle et un caractère central dans l'aménagement du territoire.
- Aménager des espaces publics qualitatifs au confort climatique et ergonomique
- Agir sur la qualité de vie par le développement de services et d'équipements intergénérationnels et la dynamisation commerciale

### AXE 2 | S'appuyer sur notre fonctionnement territorial pour adapter notre réponse aux besoins de toutes les populations

#### 3-Agir pour la réhabilitation du parc de logements pour répondre par une offre soucieuse des parcours résidentiels

- Dans les polarités et les cœurs de vill(ag)es, maintenir et accueillir de jeunes ménages
- Dans les cœurs de vill(ag)es optimiser l'accueil des saisonniers, des agriculteurs, des apprentis/ stagiaires et des populations précaires
- Adapter les espaces de vie des seniors, pour maintenir le bien vieillir



#### 4-Tendre vers une mobilité durable, adaptée au territoire

- Dans les polarités et les cœurs de vill(ag)es, encourager et faciliter les déplacements par les modes doux
- Entre la polarité principale, les polarités d'équilibre et la polarité en réseau, optimiser et développer un bouquet de mobilité solidaire viable

#### 5-Requalifier les espaces commerciaux et économiques et mettre en œuvre des stratégies de développement économe

- Consolider le maillage de l'offre commerciale et de services.
- Acquérir une meilleure connaissance des zones d'activités économiques, pour un développement cohérent et qualitatif



### AXE 3 | Développer notre attractivité en s'appuyant sur nos paysages, nos espaces naturels et agricoles et de nos activités économiques

#### 6-Valoriser la pluralité de nos paysages et protéger la richesse de nos espaces naturels

- Inscrire la complémentarité et les spécificités des paysages au cœur du cadre de vie
- Des espaces du piémont orlonais jusqu'à ceux de montagne en vallées, conforter le rôle des paysages en tant que supports d'activités de loisirs
- Dans les espaces de montagne, développer une offre touristique « quatre saisons » maîtrisée et raisonnée
- Préserver voir rétablir quand nécessaire les continuités écologiques majoritaires sur le territoire



#### 7-Restaure la diversité de nos pratiques agricoles

- Des espaces du piémont orlonais jusqu'à ceux de montagne en vallées, développer et encourager une production agricole responsable, diversifiée et de proximité
- Dans les espaces de vallées, développer des pratiques agricoles qui permettent de reconquérir le potentiel agronomique des zones intermédiaires
- Depuis l'entrée des vallées jusqu'aux espaces de montagne, valoriser l'activité agricole et sylvicole comme garante du bon entretien des paysages



#### 8-Inscrire les secteurs économiques historiques dans la résilience et ceux de demain dans la durabilité

- Gagner en diversification des secteurs économiques historiques
- Inscrire l'exploitation de l'eau dans la durabilité.
- Développer l'exploitation pérenne de l'énergie solaire et de la ressource bois, au service de sa diversité intrinsèque
- Encourager la métabolisation des déchets (organiques et inertes)

